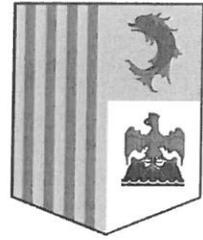




UNION EUROPÉENNE



RÉGION
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 du 25 mars 2019

Relevé de décisions

Une consultation écrite du Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 a été organisée du 12 au 25 mars 2019.

Avis du Comité régional de programmation :

Le comité régional de programmation a émis les avis suivants :

Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020:

- Avis favorables à la programmation des demandes de FEDER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- Avis défavorables à la programmation des demandes de FEDER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- Avis favorables à la reprogrammation des demandes de FEDER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision.
- Avis favorable à la reprogrammation des demandes de FSE conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décision.

❖ A noter :

- Opération **PA000873** « Parcours coordonné de création et de croissance » portée par TVT et présentée en CRP du 22/05/2018 pour reprogrammation : le plan de financement présenté sur le tableau comporte une erreur. En effet, l'apport en nature d'un montant de 134 400,00 € a été intégré à l'autofinancement alors qu'il doit être considéré comme un financement privé. Le plan de financement, en conformité avec l'avenant et avec le système d'information Synergie, est donc le suivant : financement privé : 214 400,00 € et autofinancement 210 887,88 €. Les autres postes de financement sont inchangés.

Programme national FSE Emploi et inclusion 2014-2020 :

- Avis favorables à la programmation des opérations portées par la DIRECCTE conformément au tableau annexé au présent relevé de décision.
- Avis d'ajournement de la programmation des opérations portées par la DIRECCTE conformément au tableau annexé au présent relevé de décision.
- Avis défavorables à la programmation des opérations portées par la DIRECCTE conformément au tableau annexé au présent relevé de décision.

Programme opérationnel régional FEAMP 2014-2020 :

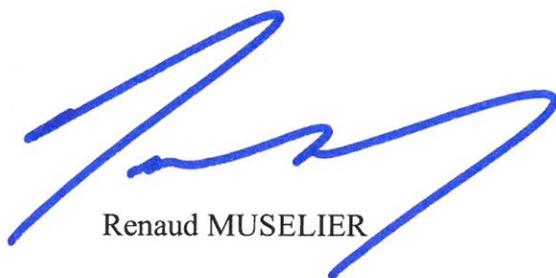
- Avis favorables à la programmation des demandes de FEAMP conformes aux avis présentés des services instructeurs et au tableau annexé au présent relevé de décisions.

Programme opérationnel régional FEADER 2014-2020 :

- Avis favorables à la programmation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et au tableau annexé au présent relevé de décisions (mesures 16.7.1, 16.1, 1.1, 1.2 AAP 2018).
- Avis favorables à la reprogrammation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et au tableau annexé au présent relevé de décisions (mesures 4.1.3, 4.3.4, 4.1.1, 4.1.5, 7.6.5, 7.4.1, 1.2 AAP 2016).
 - ❖ **A noter :** l'appel à projets 2017 et 2018 de la mesure 1.1 « Formation professionnelle et acquisition de compétences » comporte une erreur au niveau de la notation minimum requise. Une note explicative est annexée au présent relevé.
 - ❖ **Pour rappel,** la présentation des subventions attribuées dans le cadre de la mesure « Dotation aux Jeunes Agricultures » (DJA – TO 6.1) pour les années 2014 à 2018 n'appelait pas d'avis du comité.

Fait à Marseille le 25 mars 2019

Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Député européen,



Renaud MUSELIER

Pour le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Pour le préfet
La secrétaire générale adjointe
pour les affaires régionales
Florence LEVERIN

